



COMMUNIQUE DE PRESSE

Réf. 132.01/1

Fusion - Le Conseil communal de la Ville de Fribourg croit à la fusion et renonce au vote consultatif

Fribourg, le 11.12.2013 – Le Conseil communal de la Ville de Fribourg estime que le projet de Fusion 2016 n'est pas assez mûr pour procéder à un vote consultatif auprès de sa population. Il suspend en l'état le « Projet fusion 2016 », et veut désormais travailler pour la fusion 2021. Le Conseil communal est persuadé que cela permettra à la fusion des communes du grand Fribourg de se réaliser dans un climat de sérénité et de collaboration.

Le Conseil communal estime que le climat actuel n'est pas suffisamment serein ni propice à un vote consultatif. Alors que les Conseils communaux de Fribourg, Villars-sur-Glâne et Marly, lors d'une rencontre commune, avaient décidé d'assurer la neutralité et la similitude des informations données à la population, le Conseil communal constate que cela n'a pas été le cas. En effet, Villars-sur-Glâne a enjoint son Conseil général et ses habitants à se prononcer contre la fusion, sans pour cela en avertir les communes partenaires.

Il n'existe actuellement pas de vision commune quant à la future entité fusionnée. Ainsi, il n'est pour l'heure pas possible de donner une information claire à la population, présentant de manière objective les enjeux communs et les avantages et inconvénients d'une fusion à trois. Une campagne d'information différenciée ne ferait que créer un fossé entre les trois communes et renforcer les préjugés déjà existants. Il est donc impératif que le processus de fusion soit accompagné par des experts neutres, permettant aux partenaires de préparer ensemble une information objective. Cette information est indispensable, afin que la population puisse se prononcer en ayant en mains tous les arguments pertinents.

Si suite à une campagne d'information subjective, les résultats des votes consultatifs étaient négatifs, le Conseil communal craint que le processus de fusion ne soit bloqué pour des dizaines d'années, et que les efforts consentis jusque-là soient réduits à néant. Il est temps de redresser la barre et d'entamer un nouveau processus. Le Conseil communal estime également qu'un soutien de l'Etat de Fribourg est indispensable pour créer une capitale cantonale capable de faire le poids sur l'échiquier national. Dans d'autres cantons en proie à des difficultés semblables, l'Etat a joué un rôle très important, voire primordial, en soutenant sa capitale. Le Conseil communal attend donc du Conseil d'Etat qu'il s'implique dans cette fusion 2021 et démontre sa véritable volonté de créer, selon ses déclarations, un « centre cantonal fort ».

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg rejette fermement le message selon lequel la Ville chercherait, par la fusion, à régler ses problèmes financiers. Au contraire, la Ville de Fribourg a prouvé qu'elle savait faire face à ses obligations. Mais une fusion est absolument nécessaire pour renforcer le rôle de capitale cantonale forte, ainsi que pour le développement du canton, qui risque sinon de « disparaître » entre les régions lémanique et bernoise. Une nouvelle entité renforcée bénéficierait à tous et permettrait la création d'un outil plus efficace en matière d'aménagement du territoire et de transport, assurant le développement de la région, une dynamique économique et la création d'emplois.

A la suite de ces constats, le Conseil communal estime peu raisonnable d'engager des coûts pour l'organisation d'une votation populaire, alors que la fusion 2016 est quasiment vouée à l'échec. En suspendant en l'état le projet fusion 2016 pour mieux préparer l'échéance de 2021, le Conseil communal entend prendre ses responsabilités afin de garantir le meilleur avenir pour la ville mais surtout pour la région du Grand Fribourg et la survie du canton.

Enfin, le Conseil communal est persuadé qu'avec l'appui du Conseil d'Etat, du Préfet et l'aide de professionnels externes qui l'accompagneront dans sa démarche, cette décision permettra à la fusion des communes du Grand Fribourg de se réaliser, dans un climat de sérénité et de collaboration.

Pour la Ville de Fribourg,

Wieke Chanez

Chargée de communication